AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -8-10-72 411229

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ABONNEMENT ANNUEL 25 F.

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ · 21, route de Seurre · 21 206 BEAUNE · Tél. 5.17 et 9.57

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-&-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Supplément n° 1 au bulletin 143 - AOUT 1972 - 9 AOUT 1972

VIGNE

MILDIOU (TOUTES REGIONS) : L'état sanitaire est toujours excellent. Un faible repiquage a été constaté le 3 août (taches fleuries). Dans les situations tardives et celles où la végétation est active (jeunes vignes par exemple), traiter dès réception.

Dans les vignes bien rognées et où aucune tache n'est observée, le traitement n'est pas nécessaire.

OIDIUM : Rappel dernière note.

ARAIGNEES ROUGES : Les premières éclosions de la génération estivale sont constatées. Surveiller les premiers foyers et traiter le cas échéant.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES ET MALADIES DE CONSERVATION : Il faut continuer à surveiller les vergers pour éviter des contaminations tardives sur fruits en assurant la protection compte tenu des chutes d'eau. Ces traitements doivent permettre également de lutter contre les maladies des fruitiers aussi convient-il d'utiliser des fongicides polyvalents tels que : benomyl : 30 g. de matière active/hectolitre ; captane : 150 g. m a./hl ; ou thiabendazole : 100 g. m.a./hl.

Les applications spécifiques contre les maladies de conservation (traitement de pré-cueillette) doivent débuter environ 50 jours avant la date présumée de récolte. Elles seront renouvelées tous les quinze jours et la dernière sera placée deux à trois jours avant cueillette en évitant les fongicides qui tachent par trop les fruits.

CARPOCAPSE DES POMMES ET POIRES : Le deuxième vol vient de débuter. Il conviendra de renouveler la protection dans les vergers avant la mi-août en se conformant strictement à la législation pour les délais avant récolte.

POMMES DE TERRE

MILDIOU : La maladie ne s'est pas manifestée très activement jusqu'à présent. Les quelques taches ou foyers découverts n'ont pas eu d'extension notable. Il convient toutefois de surveiller les cultures et de renouveler la protection pour les parcelles en pleine végétation.

DEFANAGE : Les champs que l'on voudra défaner chimiquement devront recevoir une pulvérisation soignée et homogène faite sous bonne pression en apportant des quantités d'eau de l'ordre de 1.000 à 1.500 litres/hectare. Cette opération ne doit en aucun cas être faite pendant ou suivre une longue période de sécheresse et de chaleur, des accidents étant possibles (nécrose de l'anneau vasculaire).

Les produits à utiliser sont peu nombreux et ne donnent pas toujours des résultats parfaits :

- Le chlorate de soude est utilisé à la dose de 20 à 30 Kg/hectare avec ou sans mouillant. Au cas où la végétation est abondante, faire deux applications à 24 heures d'intervalle de préférence par temps couvert et sur fanes humides.

L'action du produit est lente et souvent insuffisante sur les tiges et des risques de phytotoxicité sont à craindre pour la culture suivante.

T.S.V.P.

P387

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté". Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

.../...

- Diquat (Reglone, Reglex) : dose 5 litres/hectare. Traiter de préférence par temps couvert ou en fin de journée. Eviter l'emploi dans les sols sableux, peu profonds, croûtants, en état de déficit en eau, lorsque l'humidité atmosphérique est élevée et dans les parcelles déjà défanées, ou ayant subi une pré-destruction mécanique, toutes conditions qui peuvent provoquer des accidents et notamment des nécroses au niveau du talon des tubercules.

Il n'est pas conseillé d'utiliser ce produit dans les cultures destinées à la production des plants.

- D.N.B.P. (Defanex P.D.T., Fanicide, Defanol, etc...) utilisé à la dose de 2 Kg,600 de matière active à l'hectare auquel on ajoute 25 litres de fuel.

L'efficacité est plus grande et plus rapide par température égale ou supérieure à 15°. Traiter de préférence tôt le matin lorsque le temps est sec et chaud et lorsqu'il n'y a pas de risque de pluie dans les prochaines 24 à 36 heures.

Les Dinofane, Super-Fanox... s'emploient sans fuël.

- Le D.N.O.C. huileux (Trifanex) est utilisé à la dose de 20 à 25 Kgs/hectare dans les mêmes conditions que le D.N.B.P.

DORYPHORE : Un nouveau traitement peut être utile en présence de nombreuses jeunes larves.

BETTERAVES

TEIGNE : Des attaques parfois importantes de chenilles de la teigne de la betterave sont actuellement constatées (petites chenilles gris rosé agglomérant les feuilles du coeur avec déjections noires).

Il appartient aux producteurs de betteraves de surveiller leurs champs et d'intervenir à temps (bien regarder entre les feuilles du coeur car les dégâts sont plus ou moins visibles).

Les poudrages ont une efficacité supérieure aux pulvérisations. Toutefois si l'on ne peut opérer qu'en pulvérisation il faudra utiliser un appareil à forte pression et employer au moins 600 à 800 l./ha. Ajouter un mouillant. Demeurer vigilant au cas où il y aurait une 3ème génération.

Utiliser en poudrage ou en pulvérisation :

- parathion à 250 g. de matière active/ha
- dieldrine à 400 g. " " "

et uniquement en pulvérisation :

- oléoparathion à 250 g. de matière active/ha

Dernière note : Bulletin n° 143

Les Ingénieurs chargés
des Avertissements Agricoles :
J. PETIOT - M. TISSOT

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARLET